

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

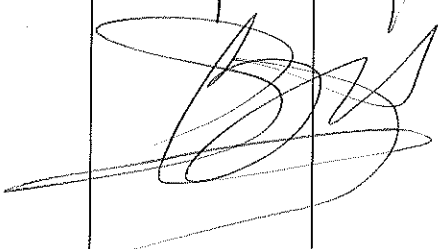
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00109
Numéro SIREN : 510 040 272
Nom ou dénomination : P.G.

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt 2513

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 - 12			Exercice N-1 31/08/2020 - 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	2 310 367.12		2 310 367.12	2 310 367.12	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	2 310 367.12		2 310 367.12	2 310 367.12	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	141 903.85		141 903.85	119 421.63
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	449 233.80		449 233.80	369 465.34	
Charges constatées d'avance (3)				508.00	
Total III	591 137.65		591 137.65	489 394.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 901 504.77		2 901 504.77	2 799 762.09	

Certifies conformes


(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 955 916) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	955 916.00	955 916.00
	Réserves		
	Réserve légale	95 591.60	95 591.60
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	945 318.68	837 699.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	307 242.94	298 802.61
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	2 304 069.22	2 188 009.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	284 037.55	340 817.00
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	291 700.00	266 700.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320.00	4 235.61	
Dettes fiscales et sociales	20 378.00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	597 435.55	611 752.61
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 901 504.77	2 799 762.09

(1) Dont à moins d'un an

369 640.55

327 715.61

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1.00		1.00		
Total des Produits d'exploitation (I)			1.00		1.00		
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 559.70		6 139.02	2 579.32-	42.02-
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 559.70		6 139.02	2 579.32-	42.02-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 558.70-		6 138.02-	2 579.32	42.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

{1} Dont produits afférents à des exercices antérieurs

{2} Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2021	12	31/08/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	306 835.70		305 759.42		1 076.28	0.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	306 835.70		305 759.42		1 076.28	0.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	990.06		818.79		171.27	20.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	990.06		818.79		171.27	20.92
2. Résultat financier (V-VI)	305 845.64		304 940.63		905.01	0.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	302 286.94		298 802.61		3 484.33	1.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 956.00-				4 956.00-	
Total des produits (I+III+V+VII)	306 836.70		305 760.42		1 076.28	0.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	406.24-		6 957.81		7 364.05-	105.84-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	307 242.94		298 802.61		8 440.33	2.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 901 504.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 307 242.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

A compter de l'exercice clos le 31 août 2021, la société P.G. est la tête du groupe formé avec la SAS GESCO.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés		141 904	141 904	
TOTAL		141 904	141 904	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		284 038	56 243	227 795	
Fournisseurs et comptes rattachés		1 320	1 320		
Impôts sur les bénéfices		20 378	20 378		
Groupe et associés		291 700	291 700		
TOTAL		597 436	369 641	227 795	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		55 962			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	26.0000	36 766			36 766

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		3 0 6 8 3 6
Dont entreprises liées		3 0 6 8 3 6

Dividendes reçus de la SAS GESCO et des SCI La Garenne et Saint-Fiacre

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1.357 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1.357
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 8 4 0 3 7
Total	2 8 4 0 3 7

P.G.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 955.916,00 €

Siège social : 81 rue des Ponts de Cé

49000 ANGERS

510 040 272 RCS ANGERS

TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTION DE RÉSULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE** **A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 14 FÉVRIER 2022**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 août 2021**, s'élevant à 307.242,94 Euros, de la manière suivante :

ORIGINE :

Report à nouveau :	945.318,68 Euros
Résultat de l'exercice :	307.242,94 Euros
	<hr/>
Total disponible	1.252.561,62 Euros

AFFECTATION :

Dividendes :	191.183,20 Euros
Report à nouveau :	1.061.378,42 Euros
	<hr/>
Total	1.252.561,62 Euros

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 5,20 Euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 mai 2022, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 74.370,40 Euros est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 116.812,80 Euros n'étant pas éligible à cet abattement.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2020

- Dividende global distribué :	191.183,20 €uros
soit, par titre :	5,20 €uros
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	74.370,40 €uros
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	116.812,80 €uros

Exercice : 31/08/2019

- Dividende global distribué :	191.183,20 €uros
soit, par titre :	5,20 €uros
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	74.370,40 €uros
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	116.812,80 €uros

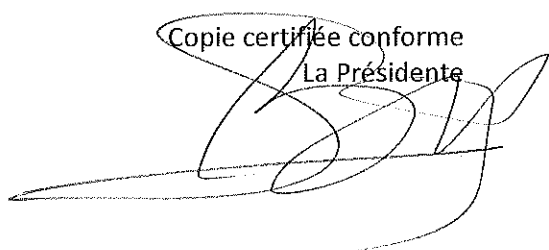
Par décisions en date du 4 mars 2019, il a été décidé de distribuer un dividende exceptionnel d'un montant de 215.279,50 €uros soit 5,27 €uros par action, prélevé sur le compte « Report à nouveau ».

Exercice : 31/08/2018

- Dividende global distribué :	0,00 €uros
soit, par titre :	0,00 €uros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La Présidente



SAS P.G.
81 rue des Ponts de Cé
49000 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2021

S.A.S. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier – BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Centre Val de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Versailles et du Centre

> Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS P.G. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables, précisent les modalités d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité sous la méthode du coût historique. Nous avons procédé, pour notamment les participations et filiales détenues, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fondettes,
Le 28 janvier 2022



Pour la S.A.S. RBA
Sandrine FLEURY
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

SAS PG
49000 ANGERS

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	2 310 367. 12		2 310 367. 12	2 310 367. 12	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	Total II	2 310 367. 12		2 310 367. 12	2 310 367. 12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	141 903. 85		141 903. 85	119 421. 63
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	449 233. 80		449 233. 80	369 465. 34	
Charges constatées d'avance (3)				508. 00	
	Total III	591 137. 65		591 137. 65	489 394. 97
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 901 504. 77		2 901 504. 77	2 799 762. 09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000002 en Euros.

GESCO

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 955 916)	955 916.00	955 916.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	95 591.60	95 591.60
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	945 318.68	837 699.27	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		307 242.94	298 802.61
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		2 304 069.22	2 188 009.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	284 037.55	340 817.00
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	291 700.00	266 700.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320.00	4 235.61	
Dettes fiscales et sociales	20 378.00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	597 435.55	611 752.61
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 901 504.77	2 799 762.09
(1) Dont à moins d'un an		369 640.55	327 715.61

SAS PG
49000 ANGERS

Page : 3

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1.00	1.00		
Total des Produits d'exploitation (I)			1.00	1.00		
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 559.70	6 139.02	2 579.32-	42.02-
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			3 559.70	6 139.02	2 579.32-	42.02-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 558.70-	6 138.02-	2 579.32	42.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 000002 en Euros.

GESCO

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2021	12	31/08/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	306 835.70		305 759.42		1 076.28	0.35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	306 835.70		305 759.42		1 076.28	0.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés (4)	990.06		818.79		171.27	20.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	990.06		818.79		171.27	20.92
2. Résultat financier (V-VI)	305 845.64		304 940.63		905.01	0.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	302 286.94		298 802.61		3 484.33	1.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 956.00-				4 956.00-	
Total des produits (I+III+V+VII)	306 836.70		305 760.42		1 076.28	0.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	406.24-		6 957.81		7 364.05-	105.84-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	307 242.94		298 802.61		8 440.33	2.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 901 504.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 307 242.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

A compter de l'exercice clos le 31 août 2021, la société P.G. est la tête du groupe formé avec la SAS GESCO.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	141 904	141 904	
TOTAL	141 904	141 904	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	284 038	56 243	227 795	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 320	1 320		
Impôts sur les bénéfices	20 378	20 378		
Groupe et associés	291 700	291 700		
TOTAL	597 436	369 641	227 795	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 962			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	26.0000	36 766			36 766

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		3 0 6 8 3 6
Dont entreprises liées		3 0 6 8 3 6

Dividendes reçus de la SAS GESCO et des SCI La Garenne et Saint-Fiacre

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1.357 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 1.357
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 8 4 0 3 7
Total	2 8 4 0 3 7

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS PG
49000 ANGERS

Page : R

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI de la GARENNE	56 000	20 555	99.80	56 008	56 008	17 000		28 354	20 555	20 336	
- SAS GESCO	392 000	1 759 074	99.54	1 396 057	1 396 057	274 700		4 956 947	316 228	278 674	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI SAINT FIACRE	600	42 317	18.33	3 944	3 944	116 570		85 802	41 717	7 648	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											